



Initiation au Tango Argentin

Anecy

Salle de danse du lycée des Bressis
85 route des Creuses
74600 SEYNOD

Formule annuelle

Pour débutants ou moins de 3 ans de
pratique régulière de Tango argentin

Cours d'initiation :

tous les mercredis soir
de 19h à 20h
hors vacances scolaires

Pratiques libres :

un lundi sur deux
de 20h30 à 22h30
hors vacances scolaires

Contacts :

annecy@tango-velours.fr
Michel au 06 07 76 26 92
Martine au 06 21 59 22 04

Site : <https://tango-velours.fr>



Initiation au Tango Argentin

Anecy

Salle de danse du lycée des Bressis
85 route des Creuses
74600 SEYNOD

Formule annuelle

Pour débutants ou moins de 3 ans de
pratique régulière de Tango argentin

Cours d'initiation :

tous les mercredis soir
de 19h à 20h
hors vacances scolaires

Pratiques libres :

un lundi sur deux
de 20h30 à 22h30
hors vacances scolaires

Contacts :

annecy@tango-velours.fr
Michel au 06 07 76 26 92
Martine au 06 21 59 22 04

Site : <https://tango-velours.fr>



Initiation au Tango Argentin

Anecy

Salle de danse du lycée des Bressis
85 route des Creuses
74600 SEYNOD

Formule annuelle

Pour débutants ou moins de 3 ans de
pratique régulière de Tango argentin

Cours d'initiation :

tous les mercredis soir
de 19h à 20h
hors vacances scolaires

Pratiques libres :

un lundi sur deux
de 20h30 à 22h30
hors vacances scolaires

Contacts :

annecy@tango-velours.fr
Michel au 06 07 76 26 92
Martine au 06 21 59 22 04

Site : <https://tango-velours.fr>

Tarifs

L'adhésion à l'association Tango-Velours (15 €) est nécessaire pour participer à toute activité chez nous. Le forfait annuel (210 € par personne) comprend 17 cours, 16 pratiques encadrées par des bénévoles confirmés de notre association, et des pratiques libres pour la saison 2021/2022.

Les dates des ateliers sont confirmées sur le site <https://tango-velours.fr>

Il est possible de régler le forfait par 3 chèques à l'ordre de « association Tango-Velours », encaissés au 01/10, 01/01, 01/03 ou par chèques-vacances

En cas de règlement multiple avec adhésion, l'adhésion est à régler en espèces ou par chèque bancaire et à intégrer au 1^{er} versement.

L'inscription en couple est conseillée ; les personnes seules sont placées en liste d'attente.

Les inscriptions seront confirmées dans la limite des places disponibles et parité assurée.

Inscriptions

NOM :

Prénom :

Danse avec : ...

Adhésion : Déjà réglée ; à régler 15 €

Forfait Initiation : 210 €

Autre cas particulier : €

... ..

Total à régler : €

Modes de règlement :

Espèces : €

Chèque(s) : € + € + €

Chèques vacances ANCV : (détail nbre chèques et montants)

Tarifs

L'adhésion à l'association Tango-Velours (15 €) est nécessaire pour participer à toute activité chez nous. Le forfait annuel (210 € par personne) comprend 17 cours, 16 pratiques encadrées par des bénévoles confirmés de notre association, et des pratiques libres pour la saison 2021/2022.

Les dates des ateliers sont confirmées sur le site <https://tango-velours.fr>

Il est possible de régler le forfait par 3 chèques à l'ordre de « association Tango-Velours », encaissés au 01/10, 01/01, 01/03 ou par chèques-vacances

En cas de règlement multiple avec adhésion, l'adhésion est à régler en espèces ou par chèque bancaire et à intégrer au 1^{er} versement.

L'inscription en couple est conseillée ; les personnes seules sont placées en liste d'attente.

Les inscriptions seront confirmées dans la limite des places disponibles et parité assurée.

Inscriptions

NOM :

Prénom :

Danse avec : ...

Adhésion : Déjà réglée ; à régler 15 €

Forfait Initiation : 210 €

Autre cas particulier : €

... ..

Total à régler : €

Modes de règlement :

Espèces : €

Chèque(s) : € + € + €

Chèques vacances ANCV : (détail nbre chèques et montants)

Tarifs

L'adhésion à l'association Tango-Velours (15 €) est nécessaire pour participer à cette initiation.

Le forfait annuel (180 € par personne) comprend 26 cours d'initiation et 17 pratiques libres pour la saison 2020/2021. Les dates des ateliers sont confirmées sur le site <https://tango-velours.fr>

Il est possible de régler le forfait par 3 chèques à l'ordre de « association Tango-Velours », encaissés au 01/10, 01/01, 01/03 ou par chèques-vacances

En cas de règlement multiple avec adhésion, l'adhésion est à régler en espèces ou par chèque bancaire et à intégrer au 1^{er} versement.

L'inscription en couple est conseillée ; les personnes seules sont placées en liste d'attente.

Les inscriptions seront confirmées dans la limite des places disponibles et parité assurée.

Inscriptions

NOM :

Prénom :

Danse avec : ...

Adhésion : Déjà réglée ; à régler 15 €

Forfait Initiation : 210 €

Autre cas particulier : €

... ..

Total à régler : €

Modes de règlement :

Espèces : €

Chèque(s) : € + € + €

Chèques vacances ANCV : (détail nbre chèques et montants)